

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Fax : 02 35 85 60 08 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2019-04-04-01

L'an deux mille dix-neuf, le quatre avril, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du Conseil Municipal, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire, Conseiller Départemental.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. SORIN P., M. VASSELIN H., Mme CARON A.M., Mme JUMIAUX A., Mme FLEURY B., M. BEAUCAMP L., M. AVRIL V., Adjoints, Mme DELAHAYE T., M. GARCONNET D., Mme PLE M.J., M. BREARD D., Mme POIS M.B., Mr FONTAINE S., Mme BLOQUEL C., Mme MOA K., M. MANGARD B., Mme CANNET M., Mme GLATIGNY E., Mme GUILLAUME S., M. LECOQ M.

Absent avec pouvoir : Mme PAILLARD O. (pouvoir à Mme LEFEBVRE B.), M. LOURDEL B. (pouvoir à M. BEAUCAMP L.)

Absent : Mme DEVIN K.

Date de convocation : 28/03/2019

Date d'affichage : 28/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 24 Présents : 21

Votants : 23

Monsieur Vincent AVRIL a été désigné secrétaire de séance.

□□□□□□□□□□

OBJET : Augmentation des tarifs publics – 2019 -

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à la majorité (3 voix contre) :

- Considérant les tarifs municipaux fixés selon la délibération du 26/03/2018,
 - Considérant l'avis de la Commission des Finances et du Personnel en date du 01/04/2019,
 - Décide l'application des nouveaux tarifs de services publics suivants à compter du 1^{er} mai 2019, l'augmentation moyenne étant de 3%, (sauf caverne, columbarium, plaque « Jardin du Souvenir »)
 - Dit que certains tarifs seront appliqués aux dates spéciales d'application spécifiées dans le tableau:
 - 1^{er} juillet 2019 : tarifs eau et assainissement
 - 1^{er} septembre 2019 : tarifs école de musique et carte de transport écoles
- (voir tableau au dos)*
- Dit que les différentes recettes seront imputées sur les crédits budgétaires correspondants

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 5 avril 2019,

Le Maire, Blandine LEFEBVRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20190404-20190404-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2019
Affichage : 05/04/2019

.../...

OBJET	TARIFS	TARIFS
AU 1^{er} MAI	2018	2019
Droits de place – métiers installés fêtes et marchés (/m ²)	0,62 €	0,64 €
Droits de place –métiers installés /véhicule /jour	0,72 €	0,74 €
Redevance stationnement /j/ véhicule (forain sans métier)	9,10 €	9,40 €
Concession cimetièrre trentenaire	204,00 €	210,00 €
Concession cimetièrre cinquantenaire	330,00 €	339,00 €
Cavurne trentenaire	584,00 €	584,00 €
Columbarium trentenaire	984,00 €	984,00 €
Plaque « Jardin du Souvenir »	50,00 €	50,00 €
Vacation police – Départ de corps (cercueil hors commune) - exhumation	25,70 €	26,50 €
Occupation chapelle / jour	29,30 €	30,20 €
Mise en fourrière animaux errants /jour / animal	30,30 €	31,20 €
Location château – Repas société locale	82,00 €	84,50 €
Location château – Vin d'honneur société locale	29,00 €	30,00 €
Location château – Repas particuliers locaux (<i>dont arrhes 20%</i>)	285,00 €	294,00 €
Location château – Vin d'honneur, particuliers locaux (<i>dont arrhes 20%</i>)	82,00 €	84,50 €
Location château – Repas hors commune (<i>dont arrhes 20%</i>)	400,00 €	412,00 €
Location château – Vin d'honneur hors commune (<i>dont arrhes 20%</i>)	125,00 €	129,00 €
Location Musée – Réunion séminaire ou autre - 1 H en journée	60,00 €	62,00 €
Location Musée – Réunion séminaire ... - 1 H en soirée (après 18h)	70,00 €	72,00 €
Location Salle des Fêtes – Vin d'honneur	550,00 €	566,00 €
<i>Dont arrhes 25% à la réservation</i>	<i>137,50 €</i>	<i>141,50 €</i>
Location Salle des Fêtes – Conférences, spectacles	1 010,00 €	1 040,00 €
<i>Dont arrhes 25% à la réservation</i>	<i>252,50 €</i>	<i>260,00 €</i>
Location Salle des Fêtes – Salle complète (avec cuisine)	1 680,00 €	1 730,00 €
<i>Dont arrhes 25% à la réservation</i>	<i>420,00 €</i>	<i>432,50 €</i>
Location Salle des Fêtes – Associations (2 ^e occupation)	275,00 €	283,00 €
Location Salle des Fêtes – Associations (à partir 3 ^e occupation)	510,00 €	525,00 €
Couverts – Associations – prix par personne	0,87 €	0,90 €
Maison des Services - droit d'occupation Conseil Général	410,00 €	422,00 €
Maison des Services - droit d'occupation Mission Locale Rurale	1 570,00 €	1 617,00 €
Château communal - droit d'occupation AMSD	630,00 €	649,00 €
AU 1^{er} JUILLET		
Eau SNA – abonnement /semestre (1er juillet)	1,97 €	2,00 €
Eau SNA – surtaxe eau /m3 (1er juillet)	0,97 €	1,00 €
Assainissement SNA – abonnement /semestre (1er juillet)	6,28 €	6,50 €
Assainissement SNA – surtaxe assainissement /m3 (1er juillet)	0,61 €	0,63 €
Assainissement SNA – P.F.A.C. (1er juillet)	1 770,00 €	1 823,00 €
AU 1^{er} SEPTEMBRE		
Carte Transport /famille / trimestre (1er septembre)	15,70 €	16,00 €
Ecole de musique (1er septembre)		
Elèves CCFT moins de 18 ans	125,00 €	129,00 €
Elèves CCFT 18 ans et plus	175,00 €	180,00 €
Elèves CCFT moins de 18 ans – 2 instruments	185,00 €	190,00 €
Elèves CCFT 18 ans et plus - 2 instruments	260,00 €	268,00 €
Eveil musical CCFT	34,00 €	35,00 €
Elèves hors CCFT moins de 18 ans	250,00 €	258,00 €
Elèves hors CCFT 18 ans et plus	350,00 €	360,00 €
Elèves hors CCFT moins de 18 ans - 2 instruments	370,00 €	380,00 €
Elèves hors CCFT 18 ans et plus - 2 instruments	520,00 €	536,00 €
Eveil musical hors CCFT	45,00 €	46,50 €
Elèves participant - Harmonie municipale, junior, ensemble cuivres	125,00 €	129,00 €
Formation musicale seule	63,00 €	65,00 €
Participation à un ensemble musical sans cours individuel	63,00 €	65,00 €